

# Compte rendu de la réunion du conseil municipal

Du 18 Novembre 2021

**1/** Monsieur Voiry, ONF, présente l'état d'assiette des coupes des produits de l'exercice 2022, après en avoir délibéré, le conseil municipal demande à l'ONF :

- D'asseoir les coupes de l'exercice 2022 conformément au tableau d'état d'assiette 2022. Cette proposition découle de l'application de l'état d'assiette tel que prévu pour l'année 2022 par l'aménagement, en tenant compte des éventuelles modifications apportées à celui-ci.
- Le martelage des parcelles suivantes :
  - o Parcelle 10 – 12 – 13 avec prioritairement une opération sanitaire

**2/** Le CM fixe comme suit la destination des produits dans les parcelles 10 - 12 – 13 figurants sur l'état d'assiette 2022 :

- Vente en bloc et sur pied affouagère au printemps 2022.
- Partage en nature des autres produits entre affouagistes dans la parcelle 12.
- Fixe le montant de la taxe à l'affouage à 8 €/ stère.
- Fixe le délai d'exploitation de façonnage au 30 juin 2022 et vidange des bois au 30 septembre 2022.
- Décide la vente en bloc et sur pied des autres produits dans les parcelles 10 et 13.

**3/** Le CM approuve le devis de Mr Milochau de requalification de la traversée du village RD 10 – phase 1, entrée ouest et centre bourg pour un montant de 619 856€ HT et autorise Monsieur le Maire à lancer le marché afférent à ces travaux.

**4/** Le CM autorise Monsieur le Maire à solliciter les organismes financeurs tel que l'état, l'agence de l'eau, le Département, la Région, les fonds Européens et toutes autres, pour la requalification de la traversée pour un montant de 619 856€ HT.

**5/** Le CM valide le projet d'achat d'un tracteur et du matériel nécessaire au déneigement (lame, semoir, relevage avant) pour un montant de 41 170€ HT.

**6/** Le CM autorise Monsieur le Maire à signer les documents nécessaires à l'obtention d'un fond de concours à la CAE de 3000€.

**7/** Le CM valide la proposition faite par les fous du terroir pour la composition du colis des anciens pour un montant de 50€/ colis.

**8/** Le CM décide d'offrir pour la fin d'année une carte cadeau à chaque employé municipal d'une valeur de 150€.